



Entretien

STÉPHANE MATHIEU : « NOUS AVONS SOUHAITÉ IMPULSER UN NOUVEL ÉLAN AVEC NOVÉKA »

Stéphane Mathieu, directeur général de Sigvaris France, a accédé le 23 février dernier à la présidence du Pôle des technologies médicales (PTM), renommé Novéka et installé depuis peu dans le quartier créatif de Saint-Etienne. L'association regroupe une cinquantaine de structures publiques et privées, expertes dans le domaine des dispositifs médicaux, des technologies de la santé et de la e-santé.

Quelles ont été les motivations du conseil d'administration en renommant le Pôle des technologies médicales, créé en 1993 à Saint-Etienne ?

C'est peut-être justement parce que le Pôle des technologies médicales (PTM) existe depuis tout ce temps que nous avons décidé de ce changement. Il y a eu une petite latence de gouvernance pendant quelque temps, nous avions un peu perdu notre souffle. C'est la raison pour laquelle, dès l'année dernière, nous avons engagé une réflexion avec les membres du PTM et dressé un état des lieux de ce qui fonctionnait ou non au sein de l'organisation. Nous avons souhaité impulser un nouvel

élan avec Novéka et apporter une touche de modernité. Novéka est un nom aussi plus évocateur sur le plan d'innovation. Il peut vivre mieux dans le temps mais aussi au-delà des frontières ligériennes et nationales voire internationales.

La raison d'être du pôle est de mettre en relation les différentes parties prenantes de notre territoire du domaine de la santé, que ce soit en termes de recherche publique ou privée. Nous souhaitons faire connaître au grand public l'existence du pôle et le savoir-faire des acteurs régionaux en termes de technologies de santé.

Quels ont été les projets en 2020, et les défis qui attendent Novéka en 2021 ?

En 2020, il a été question de dresser un état des lieux de la situation en remettant au cœur la raison d'être de notre organisation et ses activités qui sont animer, communiquer et développer. En 2021, nous nous consacrons, avec Nathalie Cohet, notre responsable développement, à l'organisation d'un certain nombre d'événements. Ceci pour répondre aux besoins de services de nos adhérents. Nous pourrons ensuite définir des objectifs au-delà de cette période sans oublier les acquis du passé.



© CÉRIC DAVA



Ma politique est celle des petits pas, il faut d'abord montrer notre valeur ajoutée à nos adhérents. Je suis assez optimiste, le second semestre est en train de bien se dessiner. Un certain nombre d'événements digitaux et/ou en présentiel sont prévus ce premier semestre. 2021 est une année de relance.

Espérez-vous attirer de nouveaux adhérents ?

Tout à fait, attirer de nouveaux membres est un but en soi. Mais notre objectif est aussi de donner envie à d'anciens adhérents de revenir. Pour l'instant, je dois être honnête, la campagne de changement commence à porter ses fruits. Depuis ce changement d'identité, nous avons reçu de nouvelles manifestations d'intérêt. La crise sanitaire a mis en exergue aussi à la fois des difficultés d'ordre médical, et une opportunité de créer des collaborations entre les adhérents.

Pendant cette période là, tout le monde avait intérêt d'aller chercher les bonnes idées en dehors de sa sphère, et finalement Novéka résume bien toute cette démarche. Travailler seul, dans son coin, ne suffit pas.

Quelle photographie établissez-vous aujourd'hui de l'état des entreprises des technologies médicales, post 2020 ?

En tant que membre du conseil d'administration du Snitem (Syndicat national de l'industrie des technologies médicales), dont j'ai la chance de faire partie, nous suivons de très près l'évolution du secteur. Il apparaît que les entreprises ont des résultats très divers et hétérogènes. Certaines, et cela vaut pour notre région, n'enregistrent pas du tout de perte de chiffre d'affaires, quand d'autres entreprises ont subi entre 5 et 10 % de perte. Je m'explique. Dans certains cas, des entreprises ont été complètement mobilisées dans la gestion de la crise sanitaire notamment auprès des hôpitaux ou des Ehpad.

De l'autre côté du spectre, on a des entreprises dont des start-up qui sont à l'arrêt notamment en raison de la déprogrammation de certaines opérations chirurgicales. Certaines

start-up dont des Stéphanoises qui ont besoin de faire des études cliniques pour mettre sur le marché leurs dispositifs médicaux, ne peuvent pas le faire pour l'instant. Elles enregistrent un net recul de leur chiffre d'affaires. Les résultats sont donc très contrastés.

Le challenge avec Novéka est-il aussi de faire connaître au plus grand nombre l'existence de ces entreprises de la santé en dehors de Saint-Etienne ?

Effectivement. Il y a deux points dans ce que nous évoquons. Dans un premier temps, celui de mettre le patient au cœur de nos réflexions. C'est tout l'enjeu de l'événement Med'5P que nous avons lancé l'année dernière autour de la prévention.

Prenons l'exemple d'un patient qui souffre malheureusement d'un cancer, suit des traitements d'oncologie tout en souhaitant autant que possible avoir une vie après sa maladie et même pendant. La notion de prévention est, là encore, très importante. C'est cette impulsion que nous voulons donner.

Les idées d'innovation, de développement, peuvent venir à la fois du patient, des entreprises, des professionnels de santé et des chercheurs. Le second enjeu, très clairement, est de mettre en exergue la production.

“ L'innovation ne doit pas se limiter à notre domaine ”

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est la première région de France en terme de nombre d'entreprises du dispositif médical. Prenons une réalisation très récente, la création et l'installation à Saint-Etienne de Biospeedia, pour développer l'activité de tests contre le Covid-19.

Si je prends le secteur des textiles médicaux dont Sigvaris fait partie aux côtés de Thuasne, Inothéra-Gibaud et Lohmann & Rauscher par exemple, nous sommes le premier territoire en termes de textile médical. L'enjeu de Novéka et celui de Saint-Etienne Métropole - qui finance en grande partie l'association - est de faire savoir et de faire connaître l'existence de ce tissu économique et de recherche, contribuer à notre rayonnement et vice-versa.

Ces changements s'accompagnent aussi d'un déménagement au sein de la Grande Usine créative à Saint-Etienne et de l'embauche d'une

responsable des partenariats et du développement de l'association. Pourquoi ?

Effectivement, Nathalie Cohet qui est issue de Pulsalys (incubateur et accélérateur d'innovations deep-tech de Lyon et Saint-Etienne), a été nommée responsable du développement et des partenariats. Nathalie travaillait avec le PTM depuis un certain temps déjà. Nous avons signé un accord de partenariat avec Pulsalys, qui fait qu'elle exerce désormais à plein temps pour nous. Roselyne Rousset qui connaît parfaitement l'association depuis ses débuts œuvre à ses côtés. Une personne en alternance, les a rejointes.

Avec ce déménagement depuis le CHU de Saint-Priest-en-Jarez vers le quartier créatif Manufacture, l'idée, en plus d'avoir des locaux plus adaptés, est d'être au centre d'autres innovations.

L'innovation ne doit pas se limiter à notre domaine d'activité.



Le 24 février dernier, les entreprises des technologies du textile médical ont organisé le 1^{er} rendez-vous du Textile médicale avec la Banque de France et la Préfète de la Loire



© SIGVARIS GROUP ON YAMMER



« Mon ambition pour Novéka est d'agir en complémentarité de ce qu'il existe déjà », avance S. Mathieu

Vous avez parlé des conséquences de la crise sanitaire sur les entreprises du secteur médical. En revanche, des projets de recherche sont-ils en réflexion sur la prise en charge et le soin des personnes ayant été malades du Covid et qui en sont aujourd'hui guéries ?

C'est encore un peu tôt encore pour en parler. Mais avec certaines structures membres de l'association dont Sigvaris d'ailleurs, nous avons commencé à réfléchir sur des masques qui ne soient pas uniquement des consommables mais qui soient recyclables et équipés de propriétés respiratoires notamment pour les personnes ayant été malades à cause du Covid. Un certain nombre d'initiatives sont nées dont celles que je viens citer et font l'objet de collaborations. Dans le cadre de Med'5P, le gérontopôle est intégré dans ces réflexions. Le confinement a mis en

avant la fragilité des plus anciens et la difficulté par exemple de suivre les pathologies qui leur sont propres dans une situation d'isolement.

On voit aussi que la télémedecine, balbutiante avant la crise sanitaire, est devenue une réalité. Le nombre de téléconsultations a augmenté de façon significative pendant la crise. L'Etat a d'ailleurs prolongé le remboursement de la télémedecine. Si je croise les deux éléments que je viens de citer, pourquoi ne pas développer des solutions plus spécifiques pour les seniors afin d'assurer un suivi à distance ? Ce suivi peut être d'ordre médical ou tout simplement pour s'assurer d'une bonne continuité de contact.

Avez-vous déjà identifié des partenaires sur ce domaine du numérique en santé ?

Ce sont encore pour certains des projets d'ordre confidentiel, et il est

encore un peu tôt pour en parler. Sigvaris a un projet en la matière sur la création d'une plateforme de mise en relation concernant la prise en charge et le suivi d'une pathologie spécifique chez les patients qui en sont atteints. On a l'intention de travailler avec des partenaires locaux. A titre d'illustration, des discussions sont engagées avec le pôle des entreprises du numérique Minalogic pour voir sur quels axes nous pourrions travailler ensemble.

L'idée est donc d'unir vos forces ?

Mon ambition pour Novéka est d'agir en complémentarité de ce qu'il existe déjà. L'idée n'est pas d'ajouter une couche au millefeuille mais de faire émerger les projets entre des partenaires existants qu'ils soient privés ou publics. Nous travaillons à la mise en place d'un partenariat avec Lyonbiopôle, référent incontournable en santé dans la région. Ce qu'on souhaite leur apporter c'est notre connaissance du territoire et de ses acteurs et la compétence du pôle sur les questions du cercle réglementaire qui entourent le secteur des dispositifs médicaux, ayant donné naissance au PTM.

Sur ce dernier point, où en est l'évolution du règlement européen sur les dispositifs médicaux repoussé en mai prochain ?

Il devait entrer en vigueur en mai 2020 et a été repoussé du fait de la crise sanitaire au 26 mai 2021.

Cela reste un enjeu pour beaucoup d'entreprises du secteur qui continuent à s'appuyer sur le cercle réglementaire pour le mettre en application et avoir un éclairage sur la façon de faire. Nous poursuivons les efforts sur ce point, c'est d'ailleurs une offre de services que nous allons améliorer dans les semaines à venir. La crise est passée par là, et peut-être que des adhérents n'ont pas les mêmes moyens qu'avant, il faut que nous prenions ceci en compte dans ce projet. Il m'est difficile de connaître les situations individuelles de chaque entreprise, mais le délai supplémentaire de mai 2020 à mai 2021, a permis à certaines de continuer de se préparer. Elles sont d'une façon générale plus prêtes à cette mise en conformité réglementaire. En revanche, pour de nouveaux acteurs, cela reste un point difficile qui plus est pour des start-up ayant un projet de produits ou de concept dans la santé mais qui ne sont pas issues du domaine du dispositif médical. Par le biais de Novéka, l'idée est de les préparer à cela et de les aider à prendre en compte ce point réglementaire très en amont de leur projet. La contrainte réglementaire est souvent mésestimée ou même inconcuse quand il s'agit de se lancer dans ce secteur d'activité.

■ Propos recueillis par
Noémie Coquet

700 M€ de chiffre d'affaires

Le 24 février, les représentants des entreprises des technologies du textile médical (TTM), un collectif Innothéra-Gibaud, Thuasne, Sigvaris et Lohmann & Rauscher, disposant toutes d'un site de production dans la Loire, se sont réunies en présence de la préfète de la Loire, Catherine Séguin, Christian-Jacques Berret, directeur régional de la Banque de France et Christine Gord, directrice départementale Loire de la BDF. Un rendez-vous fixé avec le but de « réaffirmer l'ambition d'une filière fleuron de l'industrie française, innovante, ancrée dans les territoires et mobilisée en faveur d'une grande efficacité du système de santé ». Ces quatre entreprises citées plus hauts représentent à elles seules 3 300 emplois directs en France et près de 700 M€ de chiffre d'affaires annuel global. Elles mènent chaque année près de 50 M€ d'investissements dont plus de 15 M€ en R&D sur les développements de produits pour les patients (orthèses, bas, bandes et vêtements compressifs...), ce qui place Auvergne-Rhône-Alpes, comme la 2^e région de France, en matière de dispositifs médicaux.

“ Nous travaillons à la mise en place d'un partenariat avec Lyonbiopôle ”